Conseil Municipal de Paris, le salut fraternellement cordial de la Ville de Paris et de ses élus à sa sœur roubaisienne, à ses amis de Roubaix. Avec une émotion que partage l'assistance, il rappelle certain passé, peu lointain, où ses camarades et lui luttaient de toutes leurs forces pour reconquérir notre métropole lainière.

Le Président du Comité Sportif de l'Hôtel de Ville de Paris donne l'assurance que ce groupe réalisera, en s'inspirant de l'exemple de Roubaix, les réformes dont son ami, M. Paté, « le grand animateur de la renaissance de la race », va tracer le programme.

Le général Lacapelle, le distingué commandant du 1er C. A. rend un éclatant hommage à la vigueur de l'homme du Nord qu'il a pu apprécier durant la campagne. « Cette vigueur par les exercices sportifs sera décuplée ainsi engendrera une énergie plus ... si nécessaire pour remettre en état l'ennemi a détruit. »

Discours du général Serrigny

SOUS-CHEF D'ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

Le général Serrigny demande la permission d'oublier un instant qu'il est venu ici en qualité de directeur de l'Education Physique, pour se souvenir seulement qu'il a eu l'honneur de commander à la guerre des hommes de la région des Flandres.

Il raconte l'histoire de l'attaque d'Hooglede, clef de la position qui devait libérer Lille et Roubaix. La veille de l'attaque, il expliquait la manœuvre aux bataillons d'assaut.

Au 50e bataillon de chasseurs à pied, pendant que je parlais, je voyais les regards s'allumer des mains curaient fébrilement les cannes à fusils; je sentais la tension des nerfs qui s'efforçaient à s'élever jusqu'à cette sublime abnégation qui, sur le champ de bataille, [illegible] les héros. C'est qu'à ces Vlamands supérieurs, pour la première fois, comme [illegible] prochain effort, la libération des Flandres, la délivrance de leur petite patrie... [illegible] l'un d'eux, avec cette familiarité si touchante que la guerre avait créée entre le chef et ses soldats, l'un d'eux fait par dire : « Soyez tranquille, mon général, on tiendra jusqu'au bout ! On les tiendra ces cochons là ! Demain, nos femmes et nos gosses seront libres ! »

Le lendemain, les chasseurs du 50e pénétraient de 4 kilomètres dans les lignes ennemies. Le surlendemain, grâce à eux, la division gagnait 20 kilomètres. La tenaille se resserrait sur Lille et Roubaix et l'ennemi se décidait à les évacuer.

Je n'avais donc pas tort de vous dire, Mesdames, que mon histoire était votre histoire, puisque c'étaient vos fils, sous les ordres du commandant Wagner, ici présent, qui avaient porté le coup décisif.

Vous parlerai-je de l'avenir, après cette évolution du passé ? Vous montrerai-je, après l'effort accompli hier, grâce à l'éducation physique, celui qui reste encore à faire, et dont l'éducation physique constitue la base essentielle ? Non, Mesdames, car il n'y a rien à apprendre aux Flandres, qui, de tout temps, ont été, sous le rapport du travail et de la pensée, à l'avant-garde de la France. Nous le constations nous-mêmes ce matin, en voyant ce pays dévasté remettre partout à la vie.

Vous avez toujours été, vous êtes les fils de l'effort, et cette résurrection de vos usines, au lendemain de la plus terrible des crises qu'ait jamais connue le monde, est la plus belle leçon que vous pouvez donner aux mécréants qui s'en font partout, dans les deux hémisphères, publiant que la France est épuisée, qu'elle doit mourir de sa victoire même.

Le général Serrigny salue d'avance la France libérée ayant repris sa place, la première, à la tête du mouvement économique du monde. Ce sera notre dernière victoire, victoire bien pacifique, celle-là, et que nous ne cherchons certainement pas dans la guerre, mais qui est, malgré tout, fille de l'autre, celle de nos soldats.

Aussi, n'est-ce à nos braves soldats que revient encore une fois notre pensée. C'est à eux que je vous demande la permission de lever mon verre : à ce 1er corps d'armée, qu'aux heures difficiles nous considérons comme l'un des piliers les plus solides de la défense nationale, et surtout à nos braves petits chasseurs du 50e bataillon, dont le souvenir restera gravé éternellement dans le cœur de leur général, qui fut aussi un peu leur père.

Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », dépeignant les souffrances et les angoisses subies durant l'occupation, se dit heureuse de pouvoir constater que grâce à l'énergie de ses enfants, Roubaix revit, cette fête étant comme la démonstration de sa résurrection.

Discours-programme de M. Henry Paté

Député de Paris,
Président du Comité National de l'Education Physique

M. Henry Paté fait de Roubaix un bel éloge. Il rend un magnifique hommage aux vétérans de la cause de la renaissance nationale et y associe le Ministère de la Guerre qui, avec eux, au Comité National, a collaboré au grand œuvre dont le thème est l'Avenir de la Race.

« La Race ! N'est-ce pas là le problème angoissant qui se pose pour la France, plus encore aujourd'hui qu'hier. Une nation ne peut être grande que si elle est bien servie par des enfants nombreux et forts. Notre législation sociale est tout entière électorale. Elle s'occupe des vieillards, des infirmes, des anormaux, mais elle ignore presque l'enfant et la mère; elle passe sous silence la nécessité de générations vigoureuses. C'est inadmissible. »

Tout le monde veut la santé du corps; mais vouloir la santé sans exercice, c'est vouloir l'impossible.

Ce sont ces considérations qui ont amené à concevoir la création d'un organisme d'Etat l'« Office de l'Education physique et des sports », autonome et rattaché au Ministère de la Guerre qui seul peut actuellement donner les moyens de poursuivre cette œuvre.

Je résumerai pas, dit l'orateur, sur les détails d'organisation.

« Je veux simplement évoquer devant vous la vision d'une France sportive où, dans les villes et villages, notre jeunesse, printemps éternel, délaissant le cabaret et les lieux de peu-plaisir, s'adonner à la recherche du bien-être physique, à la pratique des récréations vraiment joyeuses du stade, sous les yeux attendris des parents, au développement de l'habitude féconde, de la discipline dans les jeux d'équipes, en un mot, à l'acquisition du capital organique indispensable à tout citoyen de ce nom, qui veut être une cellule active de la démocratie. »

La guerre a réhabilité l'homme d'action. La valeur d'un individu ne se mesure plus uniquement à l'étendue de ses connaissances abstraites, mais encore à sa capacité de réalisation.

M. Paté expose avec ampleur la nécessité de l'éducation physique et sportive. « Sa pratique généralisée, dit-il, est plus qu'une nécessité, c'est presque une vertu. » L'orateur montre sa valeur individuelle, nationale et sociale. Il dit en passant qu'elle doit conditionner la durée du service militaire.

La lutte pour la pomme sans relâche apparaît à la réalité. Aujourd'hui même tous les partis, toutes les conditions se sont trouvés réunis pour marquer la solidarité des enfants du Nord, pour affirmer qu'ils sont tous fils de France d'abord et qu'ils entendent, sur l'idée du perfectionnement de la race, pratiquer à jamais l'union sacrée.

L'Office National devra faire pour Roubaix ce qui a été fait pour la France.

La mise en œuvre de ce programme exige des sacrifices de la part de tous. Mais notre Nation ne peut décliner les responsabilités que lui confère son poste à l'avant-garde de la civilisation.

LA RENAISSANCE de l'Union d'Etudes des Catholiques Sociaux

Une journée sociale à Lille
Constitution d'une Union régionale
Création d'un Secrétariat social du Nord
Un programme d'action

« L'Union d'Etudes des catholiques sociaux » fut constituée vers 1895, entre les directeurs de plusieurs Revues catholiques, dont le but était de répandre dans l'opinion et la législation françaises, les doctrines sociales du catholicisme qui venaient d'être si lumineusement exposées par Léon XIII, dans son immortelle encyclique « Rerum Novarum » sur « la Condition des ouvriers ».

LE PASSÉ

Sous l'impulsion du comte Albert de Mun, dont la France porta, on s'en souvient, un deuil national aux premiers jours de la guerre, elle prit un développement des plus féconds, et grâce à la ténacité et au dévouement de ses membres parlementaires, elle prit une part marquée à l'élaboration de la plupart de nos lois ouvrières et sociales, qui ont fait passer, dans notre code du travail, les conséquences logiques des doctrines dont les catholiques sociaux étaient les passionnés serviteurs.

Les « Semaines Sociales de France », dont le retentissement public fut considérable, forcent la continuation des efforts de ces pionniers d'avant-garde, qui avaient, malgré les obstacles, ouvert la route et donné l'orientation.

LE DEVOIR PRESENT

Après la grande tourmente qui vint, durant cinq années, disperser tant de gens, et bouleverser les organisations sociales, il est apparu aux dirigeants du mouvement social catholique qu'il importait de resserrer les liens qui unissaient tous les disciples des principes chrétiens et sociaux, afin de maintenir et d'accroître les conquêtes dont ils pouvaient déjà être si légitimement fiers.

Ils décidèrent donc, l'an dernier, à la Semaine Sociale de Metz, à la Semaine Sociale de la Victoire », de rendre en quelque sorte permanente la propagande que, chaque année, pendant une semaine, ils faisaient pour leurs idées.

Le meilleur moyen était de faire renaître « l'Union d'Etudes » qui avait été la base première de leur action.

Ils se résolurent à la reconstituer.

L'ORGANISATION DE « L'UNION D'ETUDES »

L'organisation est nationale. Elle groupe tous ceux qui désirent travailler à l'étude et à la vulgarisation des principes sociaux du catholicisme, et résoudre, à la double lumière de la doctrine et de l'expérience, les problèmes du temps présent.

Mais l'organisation nationale est en même temps une union de groupements régionaux qui, tout en gardant une libre initiative d'action, reçoivent et suivent les directions centrales, quant à leur programme d'études et aux résolutions pratiques à réaliser.

Or, à présent, cinq groupements régionaux ont été constitués à Paris, Marseille, Lyon, Limoges et Grenoble.

LA JOURNÉE DU NORD

C'est pour constituer le groupement régional du Nord, qu'une journée sociale avait été organisée hier, à Lille, sous la présidence de M. Eugène Duthoit, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, et successeur à la présidence des Semaines Sociales du regretté M. Henri Lorin.

De nombreuses personnalités de la région s'étaient donc réunies hier au Foyer d'Œuvres de la rue de la Justice, à Lille. Professeurs, avocats, journalistes, industriels, ingénieurs, commerçants, médecins, directeurs d'œuvres, secrétaires de syndicats, et même de nombreuses dames, parmi lesquelles se trouvait Madame Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », avaient répondu à l'appel des organisateurs.

A dix heures, une messe fut dite par M. l'abbé Jean Tack, ancien aumônier militaire. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Debusschc, directeur d'Œuvres de Roubaix, prononça une allocution, et rappela la mémoire de M. l'abbé Henri Lestienne, tué à l'ennemi, qui avait été le créateur de la cité-jardin de la rue de la Justice, où se tenait la réunion.

Après la messe, se tint une séance de travail, qui fut des plus vivantes.

DISCOURS DE M. EUGÈNE DUTHOIT

M. Eugène Duthoit, qui présidait, rappela l'histoire de l' « Union d'Etudes des Catholiques sociaux et montra l'opportunité de sa renaissance et de la constitution du groupe régional dans le Nord dévasté, qui a tant besoin de travail reconstructeur.

D'immenses problèmes réclament des solutions exactes qui ne peuvent être trouvées qu'à la lumière d'une doctrine sûre et précise et qui demandent par conséquent une étude approfondie.

Le travail réclame une part plus large de gestion et de direction dans les entreprises. Faut-il la lui donner

La vie coûte de plus en plus cher, à cause, souvent des gains illicites des mercantis. Quel est la part du gain licite Que réclame la justice contre l'usure qui prend tant de formes et que l'Eglise a si souvent dénoncée ?

L'impôt devient de plus en plus lourd. Y a-t-il un devoir fiscal ? une justice fiscale ? L'impôt d'argent est-il comparable à l'impôt du sang ?

Autant de problèmes passionnants qui seront étudiés et approfondis avec une grande perspicacité intellectuelle, une absolue loyauté morale et un grand désintéressement.

La méthode scientifique commande d'observer avant de juger et une fois l'opinion faite, il faut redresser les erreurs observées.

L'étude conduira donc à l'action, et c'est par un appel à l'action et à l'œuvre, que M. Duthoit termine son éloquent discours, qui fut unanimement applaudi.

Une discussion animée permet ensuite de préciser certains points d'organisation.

LE SECRÉTARIAT SOCIAL

M. l'abbé Lotthé fit, après M. Duthoit, une communication sur le Secrétariat social du Nord, qui, parallèlement à l'Union d'Etudes, sera constitué à Lille pour tout le Nord. Il fournira la documentation précise à tous les Groupes d'études et aux Œuvres, qu'il aidera dans leur propagande et leur diffusion.

M. l'abbé Six a, d'ailleurs accepté de diriger les œuvres, et elles sont assurées d'avoir en lui un guide sûr, vigilant et hardi.

Enfin, M. Joseph Danel fit une courte communication sur le mouvement syndical dans le Nord et montra les résultats déjà obtenus par les jeunes syndicats chrétiens constitués à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières et Halluin.

De nombreuses adhésions furent recueillies à l'issue de la réunion.

Et pour terminer la journée, un banquet réunit les adhérents, au restaurant Maréchal, rue Solférino. De nombreux toasts furent prononcés, qui saluèrent par avance les résultats féconds du bon travail qui va commencer.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — Saint-Martin. — Une nombreuse assistance se pressait dans l'église, dimanche, à 17 heures, à l'occasion du salut solennel en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. M. l'abbé Leclerc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires, a prononcé un éloquent sermon. Après avoir dit quels sentiments de reconnaissance et d'admiration il faut avoir envers la Vierge de Lourdes et ses miracles, il a montré le centre de dévotion et de charité qu'est Lourdes. Les chants de Lourdes, au cours d'une imposante procession, ont été exécutés par la Chorale Saint-Martin.

— Sacré-Cœur. — Premières communions. — La cérémonie de la première communion a été célébrée dimanche. Les enfants, garçons et filles, ont accompli ce grand devoir avec des dispositions parfaites. M. l'abbé Cocher a parlé de la solennité de la première communion. Aux vêpres, a eu lieu le renouvellement des vœux. Les chants ont été exécutés par la maîtrise paroissiale.

— Sainte-Elisabeth. — Premières communions. — Dimanche a eu lieu la célébration de la première communion solennelle, à laquelle 70 garçons et 101 filles ont pris part. De nombreux parents des communiants ont assisté aux différentes cérémonies. A la messe de communion de 7 heures, M. l'abbé Gognillon, doyen, a prononcé une allocution de circonstance. Aux vêpres, le R. P. Thellard a parlé des vœux et de la rénovation du baptême.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 31 MAI :

Aujourd'hui, sainte Pétronille; demain, saint Pamphile.

152e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 54; coucher, 20 h. 43.

Lune : Premier quartier de 24. Pleine lune, le 1er juin.

De 7 h. à midi et de 15 à 19 h., bains-douches de la Cuisse d'épargne, rue des Longues-Haies.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : Brosses, Beurre frais de Normandie, 11 fr. 80 le kilo. Vente libre réclame de fromage Chester jaune, à 5 fr. le kilo. Pommes de terre nouvelles, 1 fr. 15 le kilo.

VIN ROUGE 1 fr. 75 le litre

Lundi 31, de 8 à 11 h., 1le jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 1les jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (3 kil. par pers. à 0.60 le kil.) Lundi 31, de 8 à 11 h., 12e et 13e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 14e et 15e jaunes et vertes.

Le 34e secteur, cartes jaunes, peut se présenter en sus, lundi, de 2 h. 30 à 4 h. 30, pour toucher sa ration de café qui lui revient. Prix, 2 fr. 40 par personne.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Lundi 31 mai : 15e vertes, 800 à 1.200.

Mardi 1er juin : 1er jaunes, 1 à 500.

Le magasin de vente est ouvert le matin de 8 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 6 h.

DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS USAGÉS AUX CHOMEURS. — Lundi 31 mai, sera continuée la distribution de vêtements usagés aux personnes munies de la carte de chômage et du livret de famille ou pièce d'identité.

Les chômeurs dont les cartes portent les numéros de 41 201 à 49.900 pourront se présenter en jour-là 99, rue Pellart, le matin, de 9 h. à 11 h., initiales A à G; le soir, de 2 h. à 4 h., initiales H à Z.

RECOURS AUX NÉCESSITEUX. — Le paiement aura lieu à partir de mardi prochain, 1er juin 1920, rue de l'Hospice (salle des fêtes), aux jours et heures indiqués ci-dessous :

Groupe C. — Mardi 1er juin : A à h., 40.000 à 40.200; à 9 h., 40.200 à 40.500; à 10 h., 40.500 à 40.700; à 11 h., 40.700 à 40.900; à 2 h., 40.900 à 41.100; à 3 h., 41.100 à 41.400; à 4 h., 41.400 à 41.600.

Mercredi 2 juin : à 8 h., 41.600 à 42.000; à 9 h., 42.000 à 42.400; à 10 h., 42.400 à 42.800; à 11 h., 42.800 à 43.100; à 2 h., 43.100 à 43.500; à 3 h., 43.500 à 43.650; à 4 h., 43.650 à 43.800.

AU CONCERT DU PARC BARBIEUX.

— Le concert, donné par la Fanfare Delattre, dimanche après-midi, a été marqué par un incident, qui n'a, heureusement, eu aucune gravité. La société venait de commencer l'exécution du dernier morceau de la 1re partie, quand tout à coup, son sympathique directeur, M. Knorr, pris d'une défaillance, s'affaissa près de son pupitre. On s'empressa de le relever et de lui donner quelques soins, qui eurent promptement dissipé le malaise dont il venait d'être victime. Après avoir fait le tour du kiosque, salué par les applaudissements des nombreux assistants, il reprit sa place au pupitre et l'audition se poursuivit pour le plus vif plaisir de tous.

HALLE FLIPO : En vente, beurre frais tous les jours, 11.25; extra, 12.25; Fromages Chester, Gruyère, Gouda, 8 à 11 fr. le kil. Vin rouge, 2.00; blanc, 2.50; Confiture, 3.50; Pain d'épices, 4.00 et 4.50. 52178

VOL D'UN VÉLO. — Un électricien, M. René Depourtère, 15 ans, demeurant rue Delaupal prolongée, 12, a eu son vélo volé samedi après-midi, dans les couloirs de la maison Devlaine et Rousé, rue de la Force-aux-Chênes, 61, où il s'était rendu pour une course.

M. Richart, commissaire de police du premier arrondissement, a chargé le service de la sûreté de rechercher l'auteur du vol.

LA LAITERIE DES HALLES, 51, r. Pierre-Motte, met en vente ces jours-ci le beurre du de Normandie à 5.25, le Charentais extra-fin à 6.00, le Charentais centrifuge à 6.35 et le beurre d'Isigny à 7.25 le kg kilo. 52206

VOL A LA TIRE. — Mme Willem-Duriez, fréquentant, rue de Jeumont, 29, a déclaré à M. Richart, commissaire de police du premier arrondissement, que, dimanche, vers dix heures, on lui a volé sur le marché, boulevard Gambetta, un carnet sur lequel elle avait mis une somme de 65 fr. Ce carnet était placé dans la poche de son tablier.

Une enquête est ouverte.

WASQUEHAL

LA DUCASSE. — Le premier jour de la ducasse a amené nombre de promeneurs place Fénelon, où étaient installés les manèges et baraques foraines. Favorisée par le beau temps, l'ouverture de la ducasse a eu un plein succès.

LANNOY

ASCQ

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Une première séance aura lieu le jeudi 3 juin, à 15 heures, sous la présidence de M. le docteur Delrianne, assisté du docteur Potelet, de Lille.

ANNAPES

LA COMMISSION DES FÊTES se réunira le mardi 1er juin, à 19 heures, en vue de délibérer sur les dispositions à prendre au sujet de fêtes publiques en prévision.

E. WERNER Jouillerie-Orfèvrerie 24, rue Nationale, LILLE

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 170, RUE NATIONALE
TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 31 MAI :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

Conseil municipal : Réunion à 18 heures, à la Mairie.

LE CONGRÈS de la « Jeunesse Catholique »

UNE BELLE MANIFESTATION

Le Congrès de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Tourcoing et de ses cantons a eu lieu hier, dimanche, et a obtenu un grand succès. On nous écrit à ce sujet :

Dès le matin, ce fut un pèlerinage à N.-D. de la Marlière, qui réunit les groupes de la ville. Puis, à dix heures, eut lieu une séance de travail, présidée par M. Marcel Bourgeois, délégué de l'AG J.F. Les questions vitales qui préoccupent actuellement toute association soucieuse de son avenir y furent particulièrement agitées, et l'on peut dire que l'étude fut féconde en solutions pratiques.

Mais la véritable fête, la démonstration qui devait affirmer le succès de cette journée, ne débuta que dans l'après-midi. Vers deux heures, le quartiers du Brun-Pain, de la Gare des Francs et la rue de Lille, retentissaient de multiples sonneries de clairons, du bruit des tambours et du pas cadencé des gymnastes. C'étaient les villages qui s'ameutaient à leur tour, dont les gas, vêtus d'uniformes blancs, portaient en écharpe le ruban tricolore.

Les groupes, réunis dans la cour du Collège du Sacré-Cœur, assistèrent, en présence de Mgr Charrot, évêque de Lille, à la remise du drapeau fédéral au groupe de Notre-Dame. Puis, ils défilèrent tut à tut, pour le saluer, devant Sa Grandeur, qui resta édifiée d'un pareil spectacle.

Après cette cérémonie, le cortège se forma dans la rue de Lille, s'engagea dans la rue des Poutrains, la rue Nationale, la rue St-Jacques, déboucha sur la Grand'Place et se rendit à la Maison des Œuvres.

Quelle manifestation ! Quel cortège ! Les cuivres résonnaient, les tambours battaient, gente drapeaux se dressaient, claquant au vent, enroulant dans leurs plis l'âme vibrante de tous ces jeunes. Ils étaient là 2.000 et plus.

A la Maison des Œuvres, la salle Jeanne-d'Arc était comble. Sur l'estrade, l'on remarquait : S. G. Mgr Charrot, Mgr Leclercq, MM. le vicaire général Lecomte, le chanoine Leleu, aumônier de la F. C., le doyen Deraeme, MM. Bourgeois, Charles Lannoy, François Flipo, Michel Crop, et diverses autres personnalités.

M. Charles Lannoy, président de la Fédération de Tourcoing prit la parole pour présenter à Mgr Charrot, cette « fière jeunesse ardente, mais disciplinée », généreuse aussi, et qui sera peut-être « le baume qui doit cicatriser les plaies douloureuses dont souffre notre Patrie ». Après avoir assuré Sa Grandeur de l'affection qui lie la J. C. toute entière au pasteur du diocèse, M. Lannoy pria M. Crop de présenter son rapport sur la vie de la Fédération.

De ce tour sujet et plaisant, ardent et pratique, qui caractérise si bien le dévoué vice-président, M. Crop jeta dans la salle un aperçu très complet et une vue profonde de l'état de la Fédération.

M. Crop n'aime pas les pessimistes; il les arrange de belle façon. Il les mord... il les pique tout avec un bon sourire et il a bien raison : « les pessimistes sont des saboteurs du travail d'autrui, qui ralentissent les amis du labeur et préparent l'insuccès ». L'orateur rend hommage à tous les dévouements qui ont suscité la renaissance des groupes disséminés : à M. Lalou, « que les neiges de Pologne n'ont pas privé de son inflexible ardeur, à M. l'abbé Vandenbroele, aumônier-adjoint, à M. Ch. Lannoy, président; à M. Henri Desmarcs qui est l'âme du « Bloc qui lève », à bulletin fédéral.

Les rapports sur la vie des groupes, donnés par M. Alex Dubot, ont enlevé pendant la guerre, dont l'écrire eût été sublime en un seul chiffre, les vous tous [illegible] à la vie, à la vie chrétienne, laborieuse, et qui unit, à la doctrine catholique et l'idéal, un idéal national. Au cours de ce discours, le Rapporteur dénonça ceux qui, formés au cercle d'Et des catholiques, n'ont mis à profit que surtout la France. Il rappela leur souvenir [illegible] et leur dans les applaudissements nombreux. Les [illegible] de la guerre, dans leur tombe froide, ont-ils entendu ces paroles [illegible] nant de leurs cadets ? Et leur âme, là-haut, n'a-t-elle pas tressé ? M. Dubot termine en adjurant les militants de notre cité [illegible] glorieuse du travail [illegible] « Ou le sol de France ne se fait pas imprégné du sang des morts ».

M. Pierre Leleu désigne à Sa Grandeur le « Bloc qui lève », si dévoué, et qui promet une [illegible] inébranlable. Tout les cœurs se [illegible], sous un soleil ardent. C'est que le grain semé fut fécond, semé sur cette belle Terre Nationale. « Les morts ne doivent pas être pleurés, laisse-nous leur âme a passé en vous tous » « La vie sortie du sang grain [illegible] nombreux. Et les jours tremblés [illegible] travail et dans l'étude [illegible] des dépendances de force et la frénésie de jouissance qui envoie l'humanité » En un mot, par-dessus les [illegible] nombreux, une aurore nouvelle se lève, plus resplendissante que jamais.

M. Marcel Bourgeois se lève à son tour, et lui aussi en appelle aux morts. « Ce qu'on ne peut oublier leur souvenir, c'est qu'ils restent autour de nous, et nous prêtent leur bonne influence. » Mais [illegible] ils sont là, les morts, ceux dont les corps [illegible] la Terre Héroïque... » Ils ont préparé, par leur sacrifice, le triomphe de la nouvelle jeunesse, et cela s'annonce déjà par une magnifique renaissance. Un vent d'esprit nouveau souffle sur notre France, qui fera porter dans les coins les plus arides, les plus inaccessibles, la bonne semence dont notre pays a le plus grand besoin.

Mgr Charrot rappelle l'impression que dit subir de l'occupant la jeunesse réunie dans la salle. Elle a déjà fait preuve d'un grand héroïsme qui en promet bien d'autres. Son âme, trempée dans l'épreuve, supportera d'autant mieux les luttes de cette vie. Une vague d'héroïsme déferle actuellement qui hâtera l'éclosion des cœurs français et la réapparition de la nouvelle jeunesse.

La séance prit fin vers six heures.

Un salut solennel de clôture fut chanté à Saint-Christophe, au cours duquel M. l'abbé Vandenbroele prononça une courte allocution.

Et de nouveau, l'on entendit les clairons, les tambours, le pas de cadence; de nouveau les drapeaux tricolores déployèrent leurs plis.

L'AFFAIRE VANDEWAELE EST VENUE DEVANT LA COUR D'ASSISES DE BRUGES. — Le meurtrier a été acquitté. — On trouvera, plus loin, sous la rubrique Belgique, des détails sur les débats.

LE TRANSPORT DES ECHANTILLONS. — La Chambre de Commerce de Tourcoing a reçu du ministre du Commerce, la communication suivante :

Des facilités spéciales sont accordées par les Compagnies de chemins de fer aux voyageurs de commerce pour le transport de leurs excédents de bagages. Ils ont, en effet, la faculté de faire enregistrer comme bagages les échantillons qu'ils emportent avec eux jusqu'à concurrence de 200 kilos d'excédent.

L'attention de mon département ayant été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à étendre ces facilités aux chefs de maisons qui voyagent pour leur propre compte, j'ai prié M. le commissaire du Gouvernement près du Comité provisoire d'exploitation des chemins de fer de signaler tout spécialement cette question à nos Compagnies.

Les administrations des grands réseaux ont fait connaître qu'elles sont prêtes à accorder aux chefs de maison les facilités dont il s'agit, à condition qu'ils soient munis d'un certificat délivré par la Chambre de Commerce dans le ressort de laquelle ils sont établis.

Les intéressés pourront prendre connaissance au secrétariat de la Chambre de Commerce des formules réglementaires.

LE COMMERCE AVEC L'ALLEMAGNE. — La Chambre de Commerce tient à la disposition des intéressés les prescriptions concernant l'importation et l'exportation, applicables actuellement dans toute l'Allemagne, y compris les territoires rhénans occupés.

UN PENDU, RUE DE PARIS. — Un journalier, Henri Deleye, 24 ans, demeurant en garni, 89, rue de Paris, a été trouvé pendu dans sa chambre à coucher. M. le docteur Vermeersch a constaté le décès. M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête. Henri Deleye était malade.

LE JEU DE HASARD EST DÉFENDU. — Un Parisien, Marius Bonnet, 23 ans, ébroueur, sans domicile connu, faisait des dupes au jeu de bonneteau, hier soir, rue de Roubaix, quand la police vint troubler ses opérations délictueuses. Conduit devant M. Gaino, commissaire de police du premier arrondissement, il a été établi que Bonnet était déserteur. Il a été gardé à la disposition de la justice.

CHAMPENOISES vides payées très cher. Houset, 75, rue de Roubaix, Tourcoing. 52019

TOMBÉ D'UN TOIT. — Un aide-ringueur, M. Jules Dhuyvettère, 19 ans, rue du Dahomey, 178, était occupé pour le compte de MM. Henry frères, sur la toiture de l'établissement des bains, rue du Printemps, quand, par suite d'un faux mouvement, il tomba dans le vide. M. le docteur Houset a constaté une fracture de la cheville gauche. Le blessé a été reconduit en voiture à son domicile.

COULEURS - VERNIS. — Gros et détail. — Droguerie REYNAUD, 45, r. St-Jacques. 49802

CYCLISTES, AVERTISSEZ. — Pour défaut d'appareil avertisseur à leur bicyclette, ont fait l'objet d'une contravention : Jacques Delepouille, rue de Gand, 17; Etienne Lahousse, rue Chanzy, 8; Christian Lorthiois, rue de la Blanche-Porte, 63; Julien Delaert, rue Verte, 51.

LILLE

LES CRIMES DES OCCUPANTS BOCHES VONT ÊTRE JUGÉS PAR CONTUMACE. — L'instruction au Parquet militaire de Lille. — Nos lecteurs allemands, auteurs des crimes commis pendant l'occupation se soustraient point dans toute sa rigueur le châtiment qu'ils ont encouru. Un moins seront-ils jugés par contumace si la nouvelle se vérifie qu'une circulaire ministérielle prescrivant cette action a été adressée, il y a trois semaines aux parquets militaires des régions libérées.

La juridiction sera exclusivement militaire. Les crimes (assassinat, incendie, destruction systématique du matériel, des propriétés et immeubles), seront seuls jugés. Les délits (vols simples), ne pourront être jugés que dûment que si la citation a touché les coupables.

Au Parquet militaire de Lille, l'instruction des crimes boches est ouverte depuis vendredi. Une cinquantaine de dossiers sont répartis entre les deux Conseils de guerre de Lille. Dans leur nombre figure l'affaire du Docteur Gollichach, directeur d'une fabrique de colle à Hambourg, accusé d'avoir systématiquement détruit et pillé en octobre 1918 un établissement semblable à Wattrelos, et ceci dans un but commercial, en remettant à des concurrents allemands, le produit du pillage. Les déprédations du Gollichach seraient estimées à 2 millions.

UNE IMPORTANTE CAPTURE. — C'est celle d'un Italien, affilié à une bande de voleurs qui opérait dans la région. — Après une poursuite mouvementée, la police a pu, le mois sur l'Italien Joseph Mory, domicilié 10, rue de Gand, qui fera partie d'une bande de voleurs étrangers, auteurs de nombreux méfaits commis ces temps derniers à Lille, Roubaix et Tourcoing. Ce sont les soupçons d'un négociant de Lille, à qui Mory avait proposé une vente de tissus, qui ont déterminé son arrestation.

DERNIÈRE HEURE

Une manifestation à Paris en l'honneur de Jeanne d'Arc

Un cortège triomphal sans incident

Paris, 30 mai. — Le cortège annuel organisé par les Sociétés patriotiques de Paris, en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui n'avait pu avoir lieu le 16 mai, s'est déroulé, dimanche matin, dans un ordre parfait.

Dès 10 heures, le rassemblement était opéré place Saint-Augustin; tous les balcons des maisons avoisinantes étaient pavoisés aux couleurs de la Sainte. La façade de l'église Saint-Augustin était décorée de faisceaux de drapeaux.

A 10 heures 20, un cortège est sorti de l'église et est venu déposer des couronnes sur le socle de la statue de la place Saint-Augustin.

Enfin, à 10 heures 40, le défilé a commencé; une foule énorme était massée sur les trottoir des voies où la manifestation devait se dérouler. Lord Ashbourne, lord héréditaire d'Irlande, a défilé à côté de délégations de Bretons en costume national. Devant la statue de Jeanne d'Arc, les manifestants se découvraient.

MM. Maurice Barrès et Léon Daudet se sont détachés au passage, pour accompagner les porteurs de couronnes. Le groupe des mutilés, anciens combattants, a recueilli de chaleureux applaudissements de la foule. En la personne des délégués alsaciens-lorrains, on a acclamé les provinces retrouvées. Les sections d'Action Française fermaient la marche, ayant à leur tête MM. Léon Daudet, Maurice Pujo, Jules et Dominique Delahaye, le marquis de la Ferronnaye, le marquis de Tréguel.

Le cortège s'est ensuite rendu devant la statue de Jeanne d'Arc, rue des Pyramides, devant laquelle il a défilé et à midi la dislocation s'est opérée sans incident, sur la place du Palais Royal.

La Journée nationale des Mères de familles nombreuses

A PARIS, DANS LA SEINE, LA SEINE-ET-OISE ET LA SEINE-ET-MARNE

Paris, 30 mai. — La Journée nationale des Mères de familles nombreuses, qui a eu lieu les 9 et 16 mai dans toutes les communes de France, a été reprise aujourd'hui pour Paris, la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne avec un égal succès. Plus de 30.000 quêteuses se sont mobilisées pour apporter leur appui aux mères et enfants de France. Des quêtes ont été faites également dans les églises et des sermons ont été prononcés en l'honneur des familles nombreuses.

LE PAYEMENT DES CRÉANCES ALLEMANDES

LA PROCÉDURE A SUIVRE D'APRÈS LE TRAITÉ DE VERSAILLES

Paris, 30 mai. — Dans une réunion tenue, dimanche, à l'Office des biens et intérêts privés du Ministère des Affaires étrangères, M. Alphand, directeur de l'Office, a exposé à une nombreuse assemblée composée de banquiers, de directeurs de sociétés et de créanciers français des Allemands, la procédure à suivre pour obtenir le paiement des créances, par application du traité de paix de Versailles. l'Office réclamera le paiement des créances exigibles avant la guerre ou devenues exigibles, jusqu'au 10 janvier 1920, résultant de contrats d'avant-guerre, du produit de la liquidation de biens français en Allemagne, des avoirs en numéraire des Français en Allemagne. Les demandes de paiement doivent être adressées à l'Office avant le 1er décembre 1920.

Dans le cas où l'Office n'aurait pas les ressources nécessaires pour satisfaire à toutes les charges, le montant des dettes dues par des Français à des Allemands constituera un gage pour couvrir les risques et droit de commission. Pour le paiement des dettes de Français vis-à-vis de créanciers allemands, c'est l'Office de concentration français qui doit faire ce règlement, sous les sanctions prévues par la loi sur le commerce avec l'ennemi. Le paiement direct aux créanciers allemands est interdit; les créances retenues seront recouvrées au taux du change d'avant-guerre. Les porteurs français de valeurs mobilières allemandes pourront obtenir le paiement des coupons échus avant le 11 janvier 1920, en s'adressant à l'Office de vérification et de compensation.

Le « Memorial Day » américain

Une cérémonie au cimetière de Suresnes. Un discours de M. Hughes Wallace et du maréchal Pétain

Paris, 30 mai. — Les Etats-Unis ont honoré, dimanche, la mémoire de leurs soldats morts pendant la guerre. Dans la matinée, une immense couronne de palmes et de lauriers aux couleurs américaines, a été déposée au pied de la statue de Washington, par la 1re légion américaine. De nombreux membres de la colonie américaine sont allés porter des fleurs sur la tombe de La Fayette, au cimetière de Picpus. Un service a été célébré, au Temple, à 10 heures et demie.

La cérémonie principale s'est déroulée, à 14 heures 30, au cimetière de Suresnes. Dès 13 heures, les troupes prennent position : elles comprennent trois bataillons d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, 2 batteries de 75 du côté français et 1 détachement américain du 50e de ligne.

Tambours et clairons battent et sonnent aux champs pour l'arrivée de M. Hughes Wallace et du maréchal Pétain. Après les prières usuelles, M. Hughes Wallace prononce un discours émouvant dans lequel, après avoir rendu hommage aux héros tombés p